

## COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



SANTERRE Renaud, 2011, *Les familles terriennes de Sainte-Foy*. Montmagny, La Plume d'Oie Édition, 300 p., bibliogr., index, photogr., illustr., cartes, tabl., cédérom (Paul Charest)

Après avoir publié en collaboration trois «monographies de paroisses» (Squatec en 1994, Pintendre en 2000 et Saint-Jean-Chrysostome en 2004), notre collègue Renaud Santerre récidive cette fois avec un ouvrage de nature différente centré sur l'histoire de familles terriennes de Sainte-Foy, d'abord une paroisse sous le nom de Notre-Dame-de-Foy, puis ville de Sainte-Foy fusionnée à celle de Québec en 2002.

Il s'agit là d'une autre contribution importante à l'étude de la ruralité québécoise d'un point de vue non seulement historique, mais aussi anthropologique, par l'accent mis sur les familles terriennes, leur composition, leur évolution et leur continuité dans le temps, génération après génération. Ainsi, le cœur de l'ouvrage (partie III) est consacré à une analyse fouillée de la «transmission du patronyme et du patrimoine dans quatre familles fidéennes». Il serait plus exact de parler de lignées – un terme que l'auteur utilise régulièrement – qui sont au nombre de six, car deux d'entre elles se subdivisent. Ces lignées patronymiques sont celles des Robitaille, des Routhier, des Moreau et des Berthiaume. L'auteur retrace leur histoire sur une même «terre» pendant sept à neuf générations, depuis l'arrivée des premiers ancêtres jusqu'à la vente de celle-ci pour le développement immobilier, soit sur au moins 250 ans, la continuité d'établissement ayant été un des critères du choix de ces patronymes.

Cette reconstitution génération par génération de plus d'une quarantaine d'histoires de familles a évidemment nécessité de longues et laborieuses recherches dans différentes sources documentaires, en particulier les recensements nominatifs, les registres religieux et les actes notariés. Les deux premières ont fourni des informations sur l'évolution de la composition des familles, la troisième sur la transmission du «bien familial» d'une génération à l'autre. Cette démarche méthodologique a permis à l'auteur de colliger et de livrer une quantité phénoménale d'informations avec de multiples exemples du fonctionnement de ce «système» de transmission du patrimoine familial assurant la sécurité de la vieillesse des parents qui cèdent leurs biens à la génération suivante. C'est une contribution fondamentale de l'auteur à la construction d'une solide méthodologie permettant d'étudier l'histoire des familles terriennes québécoises.

Comme il l'explique, «la donation de ferme» constitue en réalité la pierre angulaire de sécurité de vieillesse en vigueur au pays depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, alors que la société s'est urbanisée et industrialisée et qu'on recourt à d'autres moyens pour assurer la sécurité des «vieux», que pudiquement aujourd'hui on qualifie d'«aînés» (p. 167). La «donation de ferme» est un acte notarié enregistré peu avant ou peu après le mariage du fils qui héritera de la ferme et qui, en contrepartie, s'engage par ce contrat à prendre en charge ses parents âgés jusqu'à leur mort ainsi que les autres membres de la famille jusqu'à ce qu'ils la quittent. Elle peut faire partie du contrat de mariage du fils donataire. Si elle n'est pas un testament, elle le remplace en quelque sorte. Il s'agit souvent d'un document très détaillé dont l'auteur fournit un exemple manuscrit et transcrit pour en favoriser la lecture.

Il énumère tous les biens «meubles et immeubles» que les parents – ou en cas de décès de l'un d'entre eux, un veuf ou une veuve – transmettent non seulement à l'héritier principal, mais aussi à d'autres membres de la famille qui n'ont pas encore reçu leur part d'héritage. D'ailleurs, dans trois cas sur cinq le donateur est une femme qui a hérité de la moitié des biens à la mort de son époux. De différentes façons (rachat, échange, cession), elle a acquis l'autre moitié de la part des autres héritiers pour transmettre la ferme dans son intégrité à son fils héritier. Ainsi, elle contribue pour au moins la moitié à la continuité intégrale de la ferme, ce que l'auteur appelle «le matrimoine» en relevant ce terme chez Hervé Bazin (p. 204).

Ce rôle majeur des femmes dans la transmission des fermes au Québec est largement «oblitéré», selon Renaud Santerre, au profit de l'accent privilégié accordé à l'ascendance masculine. Or, le résultat de ses recherches démontre clairement que «les brus jouent un rôle capital pour le maintien dans la famille [...] du patrimoine ancestral» (p. 199). Ainsi, écrit-il, «il faut absolument une femme, habituellement une bru, pour prendre soin des parents dans leur vieillesse» (p. 191). C'est pourquoi les parents avaient leur mot à dire dans le choix de cette bru, future «maîtresse de maison», par leur fils héritier. Il leur fallait s'assurer qu'ils s'entendraient bien avec elle et qu'elle prendrait bien soin d'eux dans leurs «vieux jours».

Outre le concept central de donation et plusieurs autres termes associés tels que «donateur», «donataire», «donation universelle», «donation avec réserve», «testateur-donateur», «testament-donation», etc., l'auteur utilise un grand nombre d'autres termes de droit propres au vocabulaire notarial tels que «communauté de bien», «inventaire des biens», «partage des biens», «droits successifs», «usufruit», «douaire», «préciput», etc., qu'il serait trop long d'énumérer au complet, mais qui montrent sa maîtrise de ce vocabulaire spécialisé. Il en est de même pour la terminologie de parenté, la québécoise qui nous est connue et qui possède aussi ses expressions plus typiques, telles que «premier lit», «justes noces» et «vieille fille», et aussi celle qui fait appel à des concepts plus propres aux anthropologues et aux généalogistes: «lignée patronymique», «lignée éponyme», «phratricie», «maisonnée», «situation matrimoniale», «frère utérin», «parenté biologique».

Les deux premières parties de l'ouvrage sont de nature différente de la troisième. La première est en quelque sorte une mise en contexte avec deux chapitres portant respectivement sur l'évolution démographique de Sainte-Foy, comparée avec celle des villes voisines, et une brève histoire de cette paroisse devenue ville. La deuxième partie présente en chapitre 3 le recensement nominatif complet de 1901 de Sainte-Foy présenté par ordre alphabétique des patronymes; et en chapitre 4, les généalogies en ligne directe de 118 familles pour 71 patronymes différents, préparées par Paul-Eugène Cantin, un collaborateur de longue date, malheureusement décédé. Avec celles de la troisième partie, toutes les données présentées dans le livre en font d'abord et avant tout un «instrument de recherche aux mains des amateurs et professionnels», comme l'indique Renaud Santerre en introduction; ajoutons à cela le nombre et la qualité des illustrations (tableaux, pyramides d'âge, cartes cadastrales, photos) émaillant le livre et qui en font un ouvrage de haute qualité.

Il nous reste à souhaiter à l'auteur de poursuivre ses recherches sur l'histoire d'autres familles terriennes dans d'autres coins du Québec et de nous livrer les résultats de son projet «patronyme et matrimoine en généalogie» évoqué à la fin de sa conclusion.

## Références

- CANTIN P.-E. et R. SANTERRE, 2004, *Saint-Jean-Chrysostome : terre et familles, 1828-2003*. Cap-Saint-Ignace, La plume d'oie édition, 355 p., tableaux, cartes, photos, cédérom.
- SANTERRE R. (dir.), 1994, *Squatec 1894-1994*. Squatec, Corporation du Centenaire de Squatec.
- , 2000, *Pintendre 1900-2000. Un siècle d'histoire*. Cap-Saint-Ignace, La plume d'oie édition, 652 p., tableaux, cartes, photos.

*Paul Charest*  
*Département d'anthropologie*  
*Université Laval, Québec (Québec), Canada*